



# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La première journée d'école aura lieu le 29 août 2024

## Casiers

---

Le numéro de casier et la combinaison seront affichés sur l'horaire de l'élève.

À noter que les élèves de l'adaptation scolaire recevront l'information à la première journée de classe.

## Horaire de l'élève

---

Les horaires seront disponibles uniquement en août, soit quelques jours avant la rentrée. Vous serez informés lorsqu'ils seront accessibles.

Il est important de rappeler que nous faisons toujours notre possible pour présenter des horaires selon les choix de nos étudiants, mais que nous avons une organisation scolaire complexe et que les possibilités sont restreintes.

Les demandes de changements d'horaire ne sont pas acceptées. Seuls les choix ayant un impact sur le cheminement scolaire seront étudiés.

## Fournitures scolaires

---

Les listes de fournitures scolaires sont disponibles sur le site Internet de l'école: <https://www.lamag.gouv.qc.ca/parents/rentree-scolaire/>. Si vous désirez procéder à vos achats avant la rentrée, nous vous suggérons d'acheter le matériel dans la section "Général" pour commencer et de poursuivre lorsque l'horaire sera disponible.

**IMPORTANT:** Vous devez vous procurer les cahiers de maison d'édition (en jaune sur les listes) dans les librairies avoisinantes, telles que Cigare-o-bec à La Prairie et Hamster à Delson. **Il est important de ne pas déballer ni écrire avant la première utilisation en classe, pour permettre le retour en cas d'erreur.**

Il est possible que votre enfant ait des cours dans plusieurs niveaux s'il a rencontré des échecs dans certaines matières. Veuillez vous référer aux listes des différents niveaux pour obtenir le matériel concerné.

Les cahiers maison, l'agenda ainsi que les cahiers d'exercices pour les options et le secteur de l'adaptation scolaire seront remis dans les premiers jours d'école et vous seront facturés.

## Photos scolaires

---

Les photos scolaires cette année s'effectueront pendant les heures de cours et selon un horaire préétabli aux dates suivantes :

- **29 août** : 3<sup>e</sup> secondaire, PEI (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire) et adaptation scolaire
- **3 et 4 septembre** : régulier et profils (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires)
- **2 octobre** : reprise pour les élèves absents les 29 août, 3 et 4 septembre

Il sera important que la tenue vestimentaire respecte le code de vie de l'école. Merci de revoir ces règles avec votre adolescent :

- L'élève adopte une tenue vestimentaire appropriée à un milieu d'éducation. **Ainsi sont interdits:**
- Les vêtements qui laissent voir excessivement la poitrine, le dos et le ventre;
- Les vêtements qui laissent voir les fesses ou les parties intimes;
- Les jupes, les robes et les shorts très courts;
- Les pantalons portés trop bas ;
- Les pantalons troués au niveau des fesses ;
- Les décolletés plongeants;
- Les hauts sans bretelles;
- Les brassières de sport ;
- Les vêtements transparents ;
- Les camisoles de type basketball ;
- Autres vêtements qui ne seraient pas appropriés à un milieu d'éducation

## Service de cafétéria

---

Le service de cafétéria sera ouvert dès le 29 août.

Nous vous invitons à consulter le menu sur notre site internet.

## Assemblée générale et première rencontre parents/enseignants

---

L'assemblée générale concernant l'élection des membres parents du conseil d'établissement aura lieu le jeudi 19 septembre à 18 h, à la salle Richard-Sauvageau.

La première rencontre parents/enseignants aura lieu également le jeudi 19 septembre à 19 h. Vous recevrez plus de détails en début d'année.

## Communication

---

L'utilisation du Portail parent est fortement conseillée pour ne pas manquer de communication de notre part en cours d'année et cet été. Surveillez également vos courriels et assurez-vous que le courriel au dossier de votre enfant est valide. Il n'y a aucune communication papier envoyée à la maison.

Lien web: <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Application **mParent** disponible sur les plateformes de téléchargement Apple et Google Store.

## Stationnement

---

Les débarcadères des autobus « stationnement en U » sur le boulevard St-José sont réservés aux autobus scolaires. Ils sont interdits aux véhicules en tout temps entre 7 h 45 et 17 h.

Avec l'augmentation de la clientèle et du personnel ainsi que l'occupation de l'école Saint-François-Xavier, **nous ne pouvons permettre aux parents d'utiliser le stationnement administratif** (situé sur le boulevard Taschereau) comme débarcadère des élèves le matin et le soir. Nous vous demandons de ne plus entrer dans le stationnement entre 8 h 30 et 9 h 30 ainsi que de 15 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez utiliser le boulevard St-José et le boulevard Taschereau pour déposer vos enfants.

Pour les étudiants qui utilisent leur véhicule pour venir à l'école, le stationnement doit se faire dans les rues avoisinantes et non dans le stationnement situé sur le boulevard Taschereau, puisque celui-ci est réservé au personnel de l'école.

Je vous souhaite, Mesdames, Messieurs, un bel été et une bonne année scolaire 2024-2025.



Sophie Dufault  
Directrice